
Liste des personnes présentes – Associations membres

Administration

Philippe Paquin-Piché

Affaires publiques et relations
internationales

Fabien Tremblay

Étienne Tardis

Stéphanie Sirois-Gauthier

Agroéconomie

Anne-Marie Dubé

Anthropologie

Emmanuelle Lefebvre

Archéologie

Elliot Poulin

Architecture

Elizabeth McNeil

Biochimie, bioinformatique et
microbiologie

Antoine Blaquière

Biologie

Vincent Bonin-P.

Chimie

Jordan Grondin

Camille Lacroix

Communication publique

Alexandre Xavier Montbleau

Design graphique

Marie-France Gendron

Beaulieu

Droit

Maxime Bédard

Économique

Louis-Philippe Beaulieu

Éducation préscolaire et
enseignement primaire

Andréanne Bergeron

Enseignement du français,
langue seconde

Myriam Larente

Enseignement du secondaire

Sarah Robinson-Arsenault

Frédéric Gilbert

Philippe Perron-Savard

Études anglaises

Charlotte Roy

Études internationales et
langues modernes

Anne-Sophie Morin

Foresterie et environnement

Vickie Bourque

Génie chimique

Samuel Daigle

Génie civil

Benjamin Turgeon

Génie des eaux

Marilou Cadoret

Génie informatique et
électrique

Olivier Barette

Génie logiciel

Keven Lamontagne

Génie des mines et de la
minéralurgie

Anthony Valois

Géologie et génie géologique

Jérémy Tanguay

Géomatique

Jean-Michel St-Pierre

Histoire

Bradley Darbyson

Informatique

Benjamin Matte-Jean

Management

James Doucet

Marketing

Véronique Leclerc

Médecine

Jad El-Hajj Sleiman

Nutrition

Alex Simard

Pharmacie

Marc-Antoine Tourville

Physique

Olivier Ribordy

Psychoéducation

Charles-Élie Fallu

Mathilde Moffet-B

Psychologie

Jérôme Gravel

Science politique

Jeanne Auclair

Sciences biomédicales

Arnaud Girard

Sciences et génie

François Coulombe-Rozon

Sciences historiques et études
primordiales

Camille Lafrance

Sciences infirmières

Claudie Fillion

Sciences de l'orientation

Gabriel Ouellet

Sciences sociales

Raphaël Boucher

Sciences et technologie des
aliments

Ariane Jobin-Rioux

Service sociale

Jérôme Gourdeau

Systèmes d'information
organisationnels

Mathieu Cuillierier

Théologie et sciences
religieuses

Samuel Bélanger

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence

Laurence Vaillancourt

Affaires institutionnelles

Bénédicte Desbiens

Enseignement et recherche

Marie-Lyne Bourque

Finances et développement

Mathieu Blanchet

Affaires socioculturelles

Eve-Marie Allard

Affaires externes

Keven Imbeault

Affaires internes

Rose Beaupré-Ayotte

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence

Simon Hénault

Attaché politique

Simon La Terreur

Observatrices et observateurs

Karim Boudi

Jordan Tremblay

Gabriel Girard

Justine Coutu

Eve Gaucher

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
 - 6.5. Rapport de la session d'été du conseil exécutif
 - 6.6. Rapport annuel 2018-2019 du Bureau des droits étudiants
7. Élections
 - 7.1. Comités de la CADEUL
 - 7.1.1. Comité institutionnel de protection de l'environnement - 3 postes
 - 7.1.2. Comité de réflexion sur le pouvoir des membres - 5 postes
 - 7.1.3. Comité d'enquête - 1 poste
 - 7.2. Comités, conseils et commissions de l'Université Laval
 - 7.2.1. Conseil d'administration – 2 postes
 - 7.2.2. Conseil universitaire – 2 postes
 - 7.2.3. Commission des affaires étudiantes – 5 postes
 - 7.2.4. Commission des études – 1 poste
 - 7.2.5. Comité de consultation de la direction des services aux étudiant-e-s – 1 poste
 - 7.2.6. Comité d'application des droits des étudiant-e-s – 3 postes
 - 7.2.7. Comité de discipline – 15 à 20 postes
 - 7.2.8. Comité-conseil en lien avec la Politique relative aux étudiant-e-s parents – 1 poste
 - 7.2.9. Comité-conseil étudiant du programme Mon Équilibre UL – 1 poste
8. Autres sujets
 - Date de la prochaine séance
 - Événements des associations
 - Bière postcaucus
 - Jeu du mois
 - Point joie
9. Clôture de la séance

L'enregistrement a débuté au début du point 3.

1. Ouverture de la séance

Résolution CAE-A19-09-20-01

Il est proposé par Orientation avec l'appui de Pharmacie :

Que la séance du 20 septembre 2019 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CAE-A19-09-20-02

Il est proposé par Économique avec l'appui de Sciences et génie :

Que Simon Hénault et Bénédicte Desbiens soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 20 septembre 2019.

Aucune ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Président d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des observateurs dans la salle ? Je vous demanderais de vous présenter et de vous nommer.

Karim Boudi :

Bonjour. Moi c'est Karim Boudi étudiant en pharmacie. Je viens pour une candidature pour la Commission des affaires étudiantes.

Jordan Tremblay :

Bonjour. Moi c'est Jordan Tremblay en enseignement secondaire. Je viens pour une candidature pour le Comité disciplinaire.

Président d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des médias dans la salle ? Pas à notre connaissance. Petit mot sur les micros, assurez-vous qu'il est bien ouvert lorsque vous parlez. Ça aide à l'enregistrement, pour la rédaction du procès-verbal. C'est une étape importante. Certains d'entre vous sont peut-être nouveaux. Si à tout moment, il y a quelque chose qui n'est pas clair dans les procédures, ou que vous êtes perdu. C'est tout à fait dans votre droit de lever le carton et c'est une question privilégiée dans l'ordre de parole. Vous pouvez dire : « question de procédure, où on est rendu ? » et ça va me faire plaisir de vous aiguiller ou de vous expliquer où on en est.

Résolution CAE-A19-09-20-03

Il est proposé par Chimie avec l'appui de Foresterie et environnement :

Que l'ordre du jour de la séance du 20 septembre 2019 soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Vice-présidente aux affaires institutionnelles :

Le procès-verbal de la dernière séance du 25 août 2019 vous a été transmis ce matin. Étant donné que le délai est plus court, on vous donne un temps de lecture. Est-ce que cela vous convient? (*Le président accorde un temps de lecture de 3 minutes*) Est-ce qu'il y a des modifications majeures au procès-verbal? Personne?

Résolution CAE-A19-09-20-04

Il est proposé par Sciences et génie avec l'appui de Foresterie et environnement :

Que le procès-verbal de la séance du 25 août 2019 soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Présidente :

Suite à la question au dernier caucus apportée par Anthropologie, concernant les étudiants en situation de handicap à temps partiel et reconnus temps plein, nous avons apporté la question au comité de gestion du laissez-passer universitaire pour faciliter la demande pour ces étudiants. La solution proposée par l'Université est de les rendre admissibles dès le début, et que ces étudiants doivent faire une demande de retrait avec formulaire. Puisqu'on n'est pas à l'aise de prendre une décision à leur place, on a demandé à l'Université d'envoyer un sondage à cette population pour que ceux-ci et celles-ci prennent une décision. Et on vous revient avec la suite.

6.1 Rapport des offcières et officiers

Président d'assemblée :

C'est maintenant le temps de questionner votre comité exécutif. On prendrait une première période de questions pour les rapports qui ont été envoyés. Est-ce que des associations aimeraient se lancer? Pas de question. Je vais passer aux ajouts et aux retraits de chaque membre du comité.

Vice-président aux affaires externes :

Le 16 avril, j'étais à une rencontre avec... (inaudible) dans le cadre de la tournée des associations. Le 18 septembre, j'ai présidé l'assemblée générale de l'association étudiante de Sciences sociales et le 19 septembre, j'étais à l'événement du deuxième étage de la FAÉCUM à Montréal.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

Quelques ajouts et un retrait. Le 11 septembre, j'ai présenté les services de la CADEUL et du Bureau des droits étudiants à l'assemblée générale de l'ABEIL. Le 12 septembre, j'étais absente au bar facultaire, toutefois j'étais présente au 5 à 9 de l'Association des étudiantes et étudiants au cycle supérieur du HEC et présente au spectacle de la rentrée de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal. Le 17 septembre, j'étais présente au lancement de la Doyenne, la nouvelle bière de Brassta. Le 18 septembre, j'ai présidé les élections de l'Association des étudiants en enseignement du français langue seconde. Et le 19 septembre, j'étais présente à la tournée des assos du regroupement des étudiants en médecine de l'Université Laval, j'étais présente au barbecue de l'ABEIL ainsi qu'au sous-bois de Foresterie.

Présidente :

Le 16 septembre, j'étais présente à la rencontre du comité de sélection de la présidence d'assemblée de la CADEUL. Le 18 septembre, j'ai présidé l'assemblée générale des étudiants de sciences et génie de l'université Laval. Le 19 septembre, j'étais présente à la tournée des bars facultaires et le 20 septembre, j'ai rencontré Rachel Sauvé de l'école de langues de l'Université Laval pour discuter du test de français international.

Vice-présidente aux affaires institutionnelles :

2 ajouts, tous les deux le 16 septembre : J'ai rencontré Anne Bernard de l'Alliance étudiante en développement durable et j'ai également assisté avec Madame la présidente au comité de sélection de la présidence d'assemblée de la CADEUL.

Vice-présidente aux affaires internes :

Je n'étais pas présente au lancement de la Doyenne au Pub universitaire. Le 18 septembre, j'ai participé au méchoui de la 45^e édition de la SAAC. Sinon, j'ai présidé l'AG de l'Association des étudiants et étudiantes en Affaires publiques et relations internationales. Le 19 septembre, j'étais présente au barbecue de l'Association des étudiants et étudiantes au baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes. Puis j'ai participé aussi au sous-bois de l'Association des étudiants et étudiantes en Foresterie et en environnement.

Vice-présidente aux affaires socioculturelles :

Deux retraits : Le 4 septembre, je n'étais pas présente au match du Rouge et Or et des Carabins. Le 19 septembre, je n'étais pas présente à la rencontre de Centraide. Et deux ajouts : Le 17 septembre, j'ai présidé l'AG de l'Association des étudiants et étudiantes de Foresterie et environnement et le 20 septembre, j'étais présente à la journée d'action contre les violences à caractère sexuel faites aux femmes.

Vice-président aux finances et au développement :

Quelques ajouts pour moi : Le 10 septembre, j'ai rencontré Communications publiques par rapport à des questions sur leur budget ; le 16 septembre, j'ai rencontré Nutrition pour des questions par rapport à des ententes de partenariat ; le 19 septembre, j'ai présidé l'AG de Génie des eaux ; le 19 septembre, j'étais aussi présent à la tournée des bars facultaires ; le 18 septembre, j'étais présent au méchoui de la SAAC et le 16 septembre, j'étais présent à la tournée des assos pour rencontrer le... (inaudible). Le seul retrait que j'ai, c'est le 19 septembre, je n'ai pas rencontré le vice-rectorat à l'administration, car la rencontre n'a pas eu lieu.

Administration :

Ma question, c'est pour la présidence. Pour le test de français international, la rencontre c'était par rapport à quoi ?

PRÉSIDENTE :

C'était lié au test de certification. Ils voulaient avoir des questions pour changer. On va vous consulter, les associations étudiantes, avant d'avancer quoi que ce soit.

6,2 Rapport du Comité exécutif

Vice-présidente aux affaires internes :

On souhaite faire un rapport de la Rentrée universitaire qui est derrière nous. On a été présents sur le Grand axe dans l'Atrium du Desjardins et dans vos pavillons pour vous remettre vos agendas universitaires et plusieurs articles promotionnels qui ont été très populaires. On est bien contents. Merci de votre passage, d'être venus nous voir. Ça nous a fait plaisir. Il reste encore des agendas au bureau de la CADEUL si vous désirez vous en procurer un, ou en prendre une boîte pour votre association étudiante.

Vice-présidente aux affaires socioculturelles :

Qui dit rentrée, dit également intégration. Ce fut un plaisir de vous voir de retour sur le campus la première semaine pour vos activités d'intégration. Encore une fois cette année, tout s'est bien déroulé. Félicitation et merci beaucoup de vos invitations dans vos événements d'intégration ou d'organisation, ou vos événements d'association, c'est toujours un plaisir pour nous d'y aller et de rencontrer les nouveaux. Ce fut un bonheur de vous voir festoyer au Show de la rentrée qui a eu lieu le 11 septembre dernier. Merci à tous les participants et à ceux qui se sont portés volontaires comme bénévoles. Ce fut vraiment une belle soirée et j'espère vous voir à celui d'hiver ou à l'Oktoberfest.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

Dans le cadre la rentrée, le Bureau des droits étudiants a fait son classique Opération plan de cours, ce qui est en fait une tournée des classes et on cible plus précisément les classes avec beaucoup de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants. C'est un projet fait en partenariat avec le bureau de l'Ombudsman. L'objectif de l'opération est de sensibiliser les nouveaux à leurs droits et aussi à leurs responsabilités en tant qu'étudiants. C'est d'informer globalement les nouveaux et les nouvelles quant au plan de cours, au plagiat et aussi de faire connaître les services du Bureau des droits étudiants. Avec cette opération Plan de cours, qui a ciblé des classes et des journées d'accueil, nous avons rencontré environ 45 classes.

Vice-président aux finances :

Comme certains d'entre vous l'ont su, il y a eu quelques petits changements de dernière minute par rapport aux assurances. Le retrait conditionnel ne pourra être implanté pour l'année en cours, en raison de délais administratifs avec l'assureur. Par contre, toutes les autres modifications qu'on a apportées au régime seront mises en place dès l'automne et il n'y aura pas d'augmentation de coût cette année pour le régime.

Vice-président aux affaires externes :

Certains d'entre vous l'ont probablement vu passer, mais les élections fédérales sont déclenchées depuis le 11 septembre dernier. On veut simplement vous faire rapport de ce qui va se produire sur le campus dans les prochaines semaines. On vous parle un peu de la campagne de sortie de vote qu'on organise et des activités qu'on va offrir.

Pour ce qui est de la campagne de sortie de vote, on va activer la campagne « Sortons voter » qui est organisée par l'Alliance canadienne des associations étudiantes. D'où sort la campagne ? À la base, elle est faite pour que les jeunes, qui ont généralement un taux de participation plus faible que les autres tranches d'âge, participent plus. Donc c'est leur premier vote, donc comment les informer et rendre ça aussi simple que possible. Il y a une plateforme en ligne sortonsvoter.ca sur laquelle il y a un formulaire. Quand un étudiant s'inscrit, il peut recevoir des rappels au moment charnière de l'élection. Quand il y aura vote sur le campus, vote par anticipation et le jour du scrutin.

Biologie :

Est-ce que cette campagne-là est aussi prévue pour l'élection partielle dans le comté de Jean-Talon au provincial ?

Vice-président aux affaires externes :

Non. Elle est spécifiquement pour les élections fédérales du 21 octobre prochain.

Physique :

Est-ce qu'il y aura une campagne par rapport à l'élection partielle de Jean-Talon ? L'université est quand même dans Jean-Talon.

Vice-président aux affaires externes :

Vraisemblablement, ça reste dans le domaine du possible.

Éducation préscolaire et enseignement primaire :

Avez-vous des détails sur les locaux qui seront attribués pour la période de vote sur le campus ?

Vice-président aux affaires externes :

Malheureusement, non. On n'a pas les détails sur où les bureaux vont se trouver sur le campus.

Président d'assemblée :

D'autres questions ? Je crois que vous aviez d'autres choses à ajouter ?

Vice-président aux affaires externes :

Pour ce qui est des activités organisées pendant la campagne électorale, pour les débats, on en coorganise deux : le premier qui aura lieu le 25 septembre à la Salle Hydro-Québec va porter spécifiquement sur l'enseignement supérieur ; le deuxième aura lieu le 3 octobre prochain, coorganisé avec l'AELIÉS et La planète s'invite à l'Université Laval, portera spécifiquement sur l'environnement. Il s'inscrit dans la campagne L'environnement, parlons-en, qui coorganise une centaine de débats au Canada en même temps cette journée-là. Pour ce qui est des autres événements : on va organiser des visionnements des débats des chefs, le 7 octobre et le 10 octobre au Pub universitaire. Pour la soirée électorale, on va organiser ça encore une fois au Pub universitaire le 21 octobre prochain.

Dernier point : Comme je l'ai mentionné, il y aura des bureaux de vote sur le campus. Je ne peux pas vous dire exactement où, mais je peux vous dire quand. C'est entre les 5 et 9 octobre. Il y aura aussi le vote par anticipation directement dans les bureaux de vote du 11 au 14 octobre. Et le jour du scrutin, le 21 octobre. Il y a une petite erreur dans l'agenda, ce n'est pas jour de congé le 21 octobre. Il y a bel et bien des cours. Par contre, si vous travaillez, votre employeur doit s'assurer que vous ayez 3 heures consécutives dans cette journée-là pour que vous puissiez aller voter.

Biologie :

Est-ce que le débat sur l'environnement est aussi à la salle Hydro-Québec ?

Vice-président aux affaires externes :

Le débat aura lieu dans l'atrium...

Président d'assemblée :

Dans l'atrium du pavillon Alphonse-Desjardins.

Vice-président aux affaires externes :

Je vais mettre toute l'information sur le groupe caucus, vous allez avoir à portée de main... (inaudible)

Communications publiques :

Est-ce que des outils seront offerts aux associations étudiantes pour la publicité concernant les élections ? Par exemple, un lien, des images pour orienter les étudiants vers les bureaux de vote...

Vice-président aux affaires externes :

À suivre. Quand on aura les informations sur le lieu des bureaux de vote, on avisera. Pour la campagne *Sortons voter* on a des pamphlets avec l'information pour s'inscrire à la campagne de sortie de vote, avec toute l'information sur comment s'inscrire à la liste électorale. Si ça vous intéresse, juste à me faire signe.

Psychoéducation :

Pourriez-vous nous confirmer déjà la liste des différents débatteurs qui participeront aux débats ? Que ce soit pour l'environnement ou autre...

Vice-président aux affaires externes :

Elle n'est pas encore terminée. Elle est sur l'Événement Facebook. Pour le moment, ceux qui sont confirmés, il y a Jean-Yves Duclos pour le Parti libéral du Canada, Jérémie Juneau pour le NPD, Alain D'Eer pour le Bloc Québécois et Luc Jolicoeur pour le Parti vert. La liste se met à jour régulièrement et je vais m'assurer d'avoir tous les bons noms.

Affaires publiques et relations internationales :

Le débat en tant que tel aura quelle forme ? Animé par quelqu'un, par qui ? Ça ressemblera à quoi, en termes de format ?

Vice-président aux affaires externes :

Des questions seront posées sur divers sujets, tirées des plateformes de revendication de la CADEUL et de l'AELIÉS. Ça va être animé par Mikale Bergeron, journaliste, auteur et chroniqueur. C'est une formule similaire à ce qui a été fait l'an passé, ordre de parole aléatoire pour les partis et des périodes où ils peuvent se répondre et débattre.

Génie civil :

Est-ce qu'il serait possible de partager l'événement sur un des groupes de CA ou à l'instant ?

Vice-président aux affaires externes :

Oui. À la fin du caucus, je vais publier toutes les informations sur les événements, pas de soucis.

Études anglaises :

Les bureaux de vote à l'université, ça va être inclusivement du 5 au 9 octobre ?

Vice-président aux affaires externes :

Exactement.

6.3 Rapports des groupes de travail et comités de la CADEUL

Vice-présidente aux affaires institutionnelles :

Au mois d'août dernier, il y avait également le CA. Au cours de celui-ci, le CA s'est questionné sur les cotisations dédiées, s'est positionné aussi sur une entente pour le Centre de la vie étudiante (CVE) et a également adopté la nouvelle politique de commandite et subvention.

Président d'assemblée :

Je devrai quitter, car le prochain comité est celui de sélection de la présidence d'assemblée. Alors, je vous laisse aux bons soins de la Présidente.

Présidente :

Le Comité s'est rencontré pour décider de la présidence d'assemblée. Nous avons reçu une candidature et le comité a accepté, alors on peut ramener M. Hénault à l'avant.

Président d'assemblée :

Autre comité, je vois Enseignement et recherche.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

La Table des affaires pédagogiques 2019-2020 (TAP) avait lieu vendredi dernier. À l'ordre du jour, nous avons discuté de l'intégration et de l'accompagnement des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants ; nous avons parlé des orientations pédagogiques de la CADEUL pour le mandat 2019-2020 ; on a aussi discuté de la nouvelle politique relative aux étudiantes et étudiants parents qui est d'ailleurs entrée en vigueur le 1^{er} septembre dernier ; et le rapport du Bureau des droits étudiants 2018-2019 a été présenté, rapport que vous recevrez dans un point subséquent.

De plus, le nouveau cahier de la représentation étudiante a été distribué et des copies sont avec nous aujourd'hui si vous êtes intéressés. Dernier point, les convocations sont généralement envoyées à l'adresse générique des associations étudiantes, mais si la convocation ne se rend pas, ou si ce n'est pas la meilleure façon de vous rejoindre, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec la vice-présidente aux affaires institutionnelles.

Vice-présidente aux affaires internes :

Nous avons eu une très belle table des affaires internes et événementielles spécial intégration à la fin août. Pour ceux et celles qui sont moins familiers et familières avec la TAIE, c'est une table de discussion et de partage autour de sujets internes et socioculturels. On vous invite à informer vos internes et vos sociaux de l'existence de cette table de discussion. Lors de la TAIE du mois d'août, on a offert une formation sur la gestion des médias pendant les intégrations. Cette formation a été donnée par Simon La Terreur. On espère qu'elle a été appréciée des associations présentes et des responsables de l'intégration. On a aussi discuté des activités de la rentrée et je ferais le même message que ma collègue : si vous n'avez pas reçu la convocation, veuillez nous indiquer la meilleure façon de nous rejoindre. Donc, on se voit en novembre pour une prochaine TAIE.

6.4 Rapports des comités, conseils et commissions de l'Université Laval

Président d'assemblée :

M. Xavier Bessone, qui doit faire le rapport du conseil d'administration de l'Université Laval, ne peut être présent aujourd'hui, mais nous a envoyé une lettre qui contient ce qu'il a à rapporter. Je vais vous la lire et pour les questions, le comité exécutif va les noter et pourra vous revenir avec les réponses de M. Bessone. Il y a deux rapports pour les séances du 15 mai et du 23 juin.

Lecture par la présidence d'assemblée

Pour la séance de mai :

Ce rapport se veut un résumé des grandes lignes et des décisions importantes prises lors de la séance du Conseil d'administration. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à transmettre vos questions à votre exécutif qui pourra par la suite me les transmettre.

Le mandat de M. Robert Beauregard étant venu à échéance, il était maintenant temps de renouveler sa nomination à titre de Vice-recteur exécutif. La rectrice, Mme d'Amour, a fait part au conseil de son désir de continuer à travailler avec M. Beauregard. Le Conseil étant satisfait du travail accompli par M. Beauregard dans les dernières années, M. Beauregard a été nommé de nouveau au poste de Vice-recteur exécutif.

Peut-être certains d'entre vous ont-ils suivi ce dossier, mais une réforme de la loi sur les régimes complémentaires de retraite a forcé l'université à revoir le financement de chacun de ses trois régimes de retraite à prestation déterminées, le RREEUL (Employé de soutien dont je vous ai parlé lors de mon dernier compte rendu), le RRPPUL (Professeures et professeurs) et le RRPpPUL (personnel professionnel). Ces réformes ont mené bien des discussions, parfois serrées, avec les différents partis en présence. Les partis sont finalement arrivés à une entente pour chacun des régimes. Ce sont ces ententes qui ont été soumises et adoptées par le Conseil d'administration.

Dans les derniers mois, l'Université a travaillé avec les différents membres de la communauté universitaire pour la création et l'adoption d'une politique pour faciliter la conciliation entre le fait d'être un parent et de mener des études à temps plein. L'université a particulièrement travaillé avec l'AELIÉS et la CADEUL sur cet enjeu. La politique ayant été adoptée par le C.U elle devait maintenant être approuvée par le C.A. Elle a été adoptée. Pour plus d'informations sur le contenu de la politique, je vous invite à en parler avec votre exécutif.

Nous avons procédé à l'indexation des frais d'admission et d'analyse de dossier (changement de programme, réouverture de dossier etc.). Cette indexation, fixée par les politiques du ministère, est limitée à 3.6%. Au-delà de ce montant, l'Université aurait dû demander l'autorisation aux associations étudiantes. Le besoin ne s'étant pas manifesté, cette hausse de 3.6% porte le frais d'admission à 87\$ et l'analyse de dossier à 20,50\$.

Il a été présenté pour adoption le projet d'un pavillon de logement étudiant et d'espaces de vie étudiante. Malheureusement, étant donné mon implication sur le projet de départ lors de mon passage sur l'exécutif de la CADEUL, je n'ai pu participer à la discussion ni à la décision, ayant préféré dénoncer mon conflit d'intérêt sur la question. Le projet a tout de même été adopté et vous pouvez toujours questionner votre exécutif sur le projet plus directement.

Pour la séance de juin :

Après plusieurs mois de négociation, l'Université et le syndicat des chargés et chargées de cours en sont finalement arrivés à une entente de principe, c'est cette entente qui a été ratifiée par le Conseil d'administration. Les deux partis sont satisfaits des résultats de cette entente.

Nous avons procédé à l'adoption du plan triennal d'infrastructure. Ainsi, tous les petits travaux sur un ascenseur, la réflexion éternelle du DKN (petite blague), les mises aux normes des différentes sections de nos bâtiments, la construction d'un débarcadère au pavillon Vachon, bref tous petits les travaux qui ont à être menés à l'Université ont été adoptés!

Nous avons fait un suivi des dernières étapes pour l'implantation du LPU. Étant donné le moment où vous prendrez acte de ce rapport, il est un peu caduc de résumer nos discussions.

Les services offerts à la Forêt ainsi que l'entretien du site d'accueil sont actuellement donnés à un sous-traitant. Le contrat avec le sous-traitant s'étant terminé nous avons lancé un nouvel appel d'offre pour ces services. Il est important de noter que le C.A et la direction profiteront des prochains temps pour revoir les besoins pour ce contrat.

Comme à tous les C.A nous avons procédé à une infinité de nomination de direction de département, de vice-décanat et de secrétaire. Aucune nomination n'a soulevé de questionnement sur le processus ou sur la qualité des candidates et des candidats. Le tout s'est fait dans les règles de l'art et avec les meilleurs procédés qui soient.

Période de questions

Affaires publiques et relations internationales :

Par rapport au nouveau pavillon, est-ce que ça serait possible d'avoir des informations plus précises sur ce qui a été adopté cet été et comment les choses avancent ?

Finances et développement :

Ce fameux pavillon, c'est le Centre de la vie étudiante. Je peux vous faire un petit rapport, comme je l'ai fait au dernier caucus. On est toujours en phase de préconception avec l'Université. Donc, c'est la phase d'idéation, de revendiquer et d'essayer d'implanter les idées qui ont été mises de l'avant pendant le référendum et aussi durant les consultations. Ce qu'on peut dire pour l'instant, c'est qu'il va y avoir un café étudiant dans le CVE, des espaces de rencontre pour les associations ou pour échanger, des locaux d'études, une salle multifonctionnelle qui peut servir à plein de choses comme des pratiques de théâtre, de danse ou pour des assemblées générales. On va aussi procéder à l'implantation de toilettes neutres, ce qui sera une première dans un pavillon de l'Université Laval. On est toujours en discussion avec l'Université pour essayer d'améliorer le projet le plus possible.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

Encore une fois, ce rapport sera un peu plus succinct que celui de M. Bessone. Donc, je vous fais rapport de la Commission des études qui a eu lieu le 12 septembre dernier. À l'ordre du jour, nous avons évalué la nouvelle Maîtrise en psychoéducation qui sera offerte à l'université Laval. Ce sera une maîtrise axée à la fois sur la recherche, mais qui donnera aussi accès à l'ordre professionnel en psychoéducation. Ce qui sera en fait une première au Québec. Deuxièmement, nous avons aussi évalué le doctorat en psychoéducation, un doctorat axé entièrement sur la

recherche. Ce seront deux programmes qui seront présentés au courant de l'année au Conseil universitaire pour le dernier sceau d'appui.

6.5 Rapport de la session d'été du comité exécutif

Présidente :

Nous allons aujourd'hui vous présenter le rapport d'été du comité exécutif sur le Plan directeur de la CADEUL adopté avec votre association en juin dernier. Chaque exécutant et exécutante fera un court rapport sur ses dossiers. Petit rappel, le Plan directeur a quatre sections et est disponible en ligne ou en papier si vous désirez l'avoir. On prendra les questions à la fin.

Vice-président aux affaires externes :

Pour les dossiers externes et politiques, pour ce qui est de la représentation municipale : l'ensemble de l'échéancier a été reporté entre la tournée des associations et les élections fédérales. Le temps a manqué et l'avancement des dossiers ne justifiait pas les rencontres, alors on les a tout simplement reportés pour un moment plus opportun. Pour ce qui touche les conditions de stage, plus spécifiquement la recherche qui est prévue, l'enquête a été reportée au mois d'octobre. Pour le reste des dossiers et des politiques, tout suit les échéanciers.

Vice-présidente aux affaires internes :

Les dossiers suivent l'échéancier prévu dans le Plan directeur. Le seul changement est au niveau du contenu d'une Table des affaires internes et événementielles. La première TAIE a été entièrement dédiée aux intégrations et le sujet des bonnes pratiques utilisées par les associations étudiantes pour favoriser l'engagement sera reporté à la TAIE de février.

Vice-présidente aux affaires institutionnelles :

Il y a deux sections : la première porte sur les règlements et les instances. L'adoption des règlements généraux a été décalée en novembre en raison du manque de temps et par souci de rigueur. Sinon, côté développement durable, tout va super bien. On est entré en contact avec de nombreux acteurs externes à l'université et aussi à l'intérieur de l'université pour voir ce qu'on peut apporter comme changement. Le seul décalage est une commission des filiales qu'on veut faire spécialement sur le plastique, donc au lieu d'être au mois d'août, elle aura lieu plus tard à la fin septembre.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

Pour les dossiers des affaires pédagogiques et universitaires, il y a eu un certain décalage dans le calendrier des recherches pour la période 2019-2020. Entre autres, à cause d'un processus d'embauche qui a eu lieu au courant de l'été. Donc, pour ce qui est de l'endettement étudiant, c'est un dossier qui a été reporté dans l'année. Entre autres, pour le processus d'embauche et un changement dans la priorisation des dossiers à venir.

Pour ce qui est des étudiants de première génération, c'est le dossier en cours actuellement et qui devrait vous être présenté sous peu. Pour ce qui est de la langue d'enseignement, c'est aussi un dossier reporté, puisque nous attendions les statistiques de l'Université Laval qui nous ont seulement été rendues disponibles la semaine dernière. Ça sera une recherche qui sera à venir en novembre ou décembre 2019.

Pour ce qui est de la santé psychologique, c'est aussi un dossier reporté puisque les statistiques du comité de travail spécifique seront disponibles en novembre pour les statistiques générales

au Québec, et disponibles en février pour les statistiques propres à l'Université Laval. Le dossier de recherche et l'avis là-dessus seront présentés en mars. La campagne de sensibilisation à la santé psychologique est dans les échéanciers prévus par le plan directeur.

Finances et développement :

Les dossiers financiers avancent bien. Simplement quelques changements en ce qui a trait au logement étudiant. On n'a pas réussi à avoir une rencontre avec la Société canadienne d'hypothèque et de logement en raison d'un conflit d'horaire. Il est arrivé la même chose avec la ministre responsable du logement, on n'a pas réussi à la rencontrer. Toutefois, on a eu des discussions avec des partenaires de financement pour le développement d'un projet de logement étudiant abordable à Québec.

Vice-présidente aux affaires socioculturelles :

L'objectif 33.1, qui était de simplifier l'organisation d'événements sur le campus, sera reporté à octobre 2019. La rédaction du document d'aide et la production de la formation sont repoussées à l'automne et ce sera prêt pour le camp des assos où la formation va bien sûr être donnée et le matériel distribué.

Sinon, l'objectif 36.2, l'augmentation de l'accessibilité aux grands événements de la CADEUL, n'a pas été atteint. Dans le fond, ça n'a pas pu être fait au show d'automne pour des questions logistiques et des questions de partenariat. C'est donc repoussé aux autres événements de la CADEUL, tel que présenté dans l'échéancier.

L'objectif 37.3, la publicisation des formations obligatoires sur les violences à caractère sexuel (VACS), ça sera malheureusement reporté en novembre 2019. Dans le fond, les formations obligatoires ne sont disponibles qu'au mois d'octobre pour les étudiants. Et comme la TAIE a eu lieu avant le 1^{er} septembre et que la politique avait été déposée le 1^{er} septembre, c'est pourquoi on repousse la publicisation à la TAIE du mois de novembre. Un rappel sera également fait sur les plateformes de la CADEUL pour que vous n'oubliez pas de faire ces formations obligatoires.

Résolution CAE-A19-09-20-04

Il est proposé par Pharmacie avec l'appui de Foresterie et environnement :

Que le rapport de la session d'été 2019 du comité exécutif soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

6.6 Rapport annuel 2018-2019 du Bureau des droits étudiants

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

Avant de débiter avec les statistiques, le Bureau des droits étudiants, c'est quoi ? En fait, le BDE est un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous offert au Pavillon Desjardins et aussi via Facebook, par courriel et par téléphone. La mission du service est d'accompagner et d'informer les étudiants face à leurs droits et leurs responsabilités et sur toute question relative aux enjeux pédagogiques ou qui découlent de la réglementation de l'Université Laval. Avant de débiter, j'en profite pour vous inviter à aimer la page Facebook « *Bureau des droits étudiants — Université Laval.* »

Maintenant, les faits saillants 2018-2019. Le BDE a accompli sa classique Opération plan de cours qui à l'automne a touché 49 classes, et à l'hiver 30 classes. Il y a toujours un nombre plus important de classes qui sont suivies à l'automne, puisque la majorité des étudiants débutent leur parcours universitaire à cette session-là. On estime qu'un peu moins de 8000 étudiants ont été rencontrés dans le cadre de cette tournée. Les kiosques d'information se retrouvent dans différents pavillons de l'Université selon un cycle de 2 semaines ; environ 33 % des consultations du Bureau des droits étudiants découlent de ces kiosques. On voit qu'il s'agit d'un nombre important de consultations. Dans la chronologie du nombre de consultations, on assiste à une prolifération du nombre de consultations avec l'arrivée des kiosques.

En 2018-2019, des résidences ont été ajoutées aux pavillons visités par le BDE, entre autres les résidences Lacerte, Marie-Parent et Lemieux. Les amendements du règlement disciplinaire ont été présentés en détail dans un rapport du Conseil universitaire, de mémoire, en juin. Des coquilles ont été corrigées et des définitions ont été ajoutées au règlement disciplinaire.

En ce qui a trait aux ateliers des associations, le BDE a fait une présentation lors de l'assemblée générale de l'Association d'études internationales et de langues modernes ; c'est un service qu'on offre, si la chose vous intéresse. Des ateliers ont aussi été présentés lors du camp de formation d'automne de la CADEUL. Le cahier de la représentation étudiante a été distribué ; 175 copies ont été imprimées et distribuées.

Une nouvelle campagne d'affichage a été lancée l'année dernière ; la campagne porte sur l'aide non autorisée dans le cadre des cours à distance. Nous avons participé à la campagne de sensibilisation à l'intégrité intellectuelle (donc le plagiat), une campagne qui a été lancée par l'Université Laval et à laquelle l'Association des étudiants de l'Université Laval inscrits aux Cycles supérieurs a aussi participé (donc, nos homologues de l'AELIÉS). La table des affaires pédagogiques, donc un classique, le Bureau des droits étudiants y était présent pour faire des présentations sur différents enjeux pédagogiques. L'année dernière, le BDE a célébré son 25^e anniversaire, ce qui en fait le service le plus âgé de la CADEUL.

Pour ce qui est des statistiques, on voit le nombre de consultations au fil des ans. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'une consultation représente un cas. Quelqu'un qui pose une question sur le plan de cours, c'est une consultation ; un étudiant accompagné de la première consultation jusqu'au Comité de discipline, ça représente 6 consultations ; c'est aussi une statistique dans nos rapports. Cette année, on a un total de 787 consultations. Si on regarde plus précisément dans les catégories, ce sont des questions sur l'aide financière, et des questions qui ont trait aux affaires financières, où on remarque la baisse de 40 consultations par rapport à l'année dernière. Pour ce qui est des consultations globales, c'est l'évaluation des apprentissages qui demeure une des raisons principales de consultation pour les étudiants. Sinon, les demandes d'information prennent une place très importante. Ce sont souvent les consultations qu'on voit lors des kiosques du Bureau des droits étudiants.

On peut y aller plus en détail. Évaluation des apprentissages : De nombreuses consultations, à chaque année. Entre autres pour le plan de cours, la révision des notes et les corrections d'examen. Par modalité d'exécution, on entend la reprise d'évaluation, la consultation d'examen, l'évaluation durant un congé ou un conflit d'horaire. C'est la portion que vous voyez en rose. Cheminement pédagogique (on parle aussi de cheminement académique) : C'est un total de 109 consultations. On remarque surtout des questions ayant trait aux inscriptions, à l'abandon de cours et à la reprise d'un cours. On remarque aussi des questions par rapport à l'admission. Parce que le règlement des études prévoit des recours de l'admission jusqu'à la diplomation. Le

BDE peut accompagner les étudiants qui ont des soucis par rapport à leur admission et qui aimeraient faire une demande d'appel sur leur refus d'admission ou des choses du genre. Encadrement pédagogique : la cause numéro un est l'enseignement avec 30 consultations. Entre autres, des problèmes par rapport aux profs, des plaintes officielles où nous avons reçu 16 consultations par rapport aux stages, 13 consultations par rapport aux programmes en tant que tels et 9 consultations par rapport à l'évaluation de l'enseignement. Droits de la personne : la grande majorité des consultations étaient par rapport aux règlements disciplinaires ; des consultations sur les infractions relatives aux études ou au bon ordre. Sinon nous avons reçu des questions à propos des accommodements, pour les étudiants en situation de handicap et pour les étudiants dont la langue principale n'est pas le français. Questions financières : Dans son bilan 2017-2018, le BDE avait environ une quarantaine de consultations, l'année dernière, c'était 9 consultations. La grande majorité du temps, le BDE réfère les étudiants au Bureau des bourses et de l'aide financière ou à l'ASEQ, donc au programme d'assurance de la CADEUL. Sinon, on travaille aussi avec le règlement de l'Université Laval sur les frais d'admission et d'inscription. Dernière catégorie, divers : 32 consultations incluant les questions qui sont en dehors du mandat du BDE et des questions qui doivent être référées à d'autres sources.

Pour ce qui est des consultations par faculté, une grande proportion est inconnue, principalement pour des questions mineures ou pour des questions de confidentialité. On remarque que les proportions des facultés sont en accord avec la proportion par rapport à l'effectif étudiant. Les plus grandes facultés, telles que Sciences et génie, ont une plus grande proportion de consultations. La définition de « membre externe » inclut les professeurs ou les membres de l'administration universitaire qui auraient des questions pour le BDE ou encore pour les futurs membres, les personnes qui ont un refus d'admission, qui ne sont pas encore inscrites à l'université Laval en raison de leur refus. Ça n'inclut pas les étudiants aux cycles supérieurs qui sont simplement référés aux services similaires offerts par l'AELIÉS.

Pour ce qui est des moyens de communication, on remarque que 33 % des consultations découlent des kiosques ; sinon, nous avons énormément de consultations par Facebook ou par messagerie électronique. Toutefois, comme je le mentionnais, une consultation c'est un cas qui est pris de A à Z. Certaines consultations débutent par courriel, mais requièrent en cours de route des consultations en présentiel.

À venir pour l'année 2019-2020 : la poursuite des kiosques du BDE, qui ont débuté et que vous pourrez voir dans vos pavillons, la révision du règlement des études qui a été entamée, la révision annuelle du règlement disciplinaire et la tournée des vice-décanats aux études de premier cycle qui a déjà été faite et dont le rapport vous a été fait au dernier caucus.

Résolution CAE-A19-09-20-04

Il est proposé par Sciences de l'orientation avec l'appui de Médecine :

Que le Rapport annuel 2018-2019 du Bureau des droits étudiants soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

7.1.1 Comité institutionnel de protection de l'environnement - 3 postes

Président d'assemblée :

On a plusieurs postes à élire. La ronde d'élections va se dérouler de la façon suivante : des bulletins ont été préparés et préformatés avec tous les noms des comités, donc ça va vous être distribué. La première chose qu'on doit faire, c'est d'élire 2 scrutateurs ou scrutatrices, qui ne se présenteront pas sur aucun des postes, et qui s'occuperont de distribuer les petits papiers et les récolter. Je vois Pharmacie et Affaires publiques et relations internationales. Vous ne vous présenterez pas? C'est bien. Personne ne s'oppose à ce que ces deux personnes-là soient nommés scrutateurs? Je ne vois pas d'objection. Donc, on va commencer, vous avez la description des postes faite pour chacun des exécutants et une période de mise en candidature sera ouverte pour chacun de ces comités. Les gens qui viendront se présenter auront 3 minutes pour parler d'eux ou d'elles et il y aura une période de questions.

Vice-présidente aux affaires institutionnelles :

Le Comité institutionnel de protection de l'environnement, communément appelé le CIPE (*prononcé à l'italienne*) découle de la Politique environnementale de la CADEUL, a pour but de planifier le Plan d'action, et aura cette année le pouvoir de revoir la politique environnementale — donc, c'était dans notre pan directeur — et cela se fera avec l'aide du CIPE. Il y a 3 postes et ces 3 personnes ne doivent pas faire partie du conseil d'administration, parce qu'il y a 3 autres postes présentés aux administrateurs et administratrices également.

(Le président d'assemblée fait lecture des lettres de candidature de Mathilde Paré et de Catherine Turcotte)

7.1.2 Comité du pouvoir des membres - 5 postes

Vice-présidente aux affaires institutionnelles :

Le Comité de réflexion sur le pouvoir des membres (CRPM) est institutionnel, puisqu'il a le mandat de réviser le cahier des positions de la CADEUL, décidées chaque année, donc toutes les positions qui ont plus de 5 ans sont révisées par ce comité.

(François Coulombe-Rozon de Sciences et génie, Anne-Sophie Morin d'Études internationales et langues modernes, se proposent et présentent leurs candidatures)

7.1.3 Comité d'enquête - 1 poste

Vice-présidente aux affaires institutionnelles :

Le Comité d'enquête est chargé d'examiner toute plainte officielle formulée à l'encontre de la CADEUL ou de son comité exécutif. Un membre du caucus, un membre du conseil d'administration et 3 membres de l'assemblée y siègent et se réunissent au besoin, donc quand il y a une plainte.

(Le président d'assemblée fait lecture de la lettre de candidature de Béatrice Desbiens)

Physique :

Est-il trop tard pour proposer une candidature pour le Comité institutionnel de protection de l'environnement ?

Président d'assemblée :

Malheureusement, oui. Ce point-là a déjà été traité.

Physique :

Étant donné qu'il n'y a eu que deux propositions de poste pour le Comité institutionnel de protection de l'environnement et qu'il y a 3 postes de libres, pourquoi ne peut-on pas accepter une autre candidature ?

Président d'assemblée :

Je ne peux pas l'accepter de mon propre chef, mais si les associations veulent faire un retour à l'ordre du jour...

Physique :

Je proposerais un retour à l'ordre du jour pour accepter une troisième candidature.

Présidente :

C'est aux associations étudiantes de décider, mais je veux simplement mentionner que le poste sera en élection au prochain caucus également, donc ça ne sera pas caduc. S'il n'y a pas eu élection, il le sera au prochain caucus.

Physique :

Dans ce cas-là, on va attendre au prochain caucus.

Président d'assemblée :

Ça nous évitera une gymnastique qui est peu habituelle ; on va s'en tenir à la formalité des choses et on ajoutera cela à l'ordre du jour de la prochaine séance.

(Le président répète les propositions de candidature de Mathilde Paré et Catherine Turcotte pour les postes au CIPE, de François Coulombe-Rozon et Anne-Sophie Morin pour les postes au CRPM, et de Béatrice Desbiens pour le poste au Comité d'enquête).

Résolution CAE-A19-09-20-05

Il est proposé par Sciences sociales avec l'appui de Médecine :

Que l'élection de Mathilde Paré et Catherine Turcotte pour les postes au CIPE, de François Coulombe-Rozon et Anne-Sophie Morin pour les postes au CRPM, et de Béatrice Desbiens pour le poste au Comité d'enquête soit entérinée.

Aucune demande de vote.

Entériné à l'unanimité.

(Pause de 15 minutes)

7.2.1 Conseil d'administration – 2 postes

Président d'assemblée :

Ça nous amène à la deuxième section : élections des comités, conseils et commissions de l'Université Laval. 2 postes sont à pourvoir au Conseil d'administration de l'Université Laval.

PRÉSIDENTE :

Le Conseil d'administration de l'Université Laval est l'instance décisionnelle chargée de superviser l'administration générale des affaires de l'Université Laval, de décider des politiques générales et des projets d'intérêt majeur pour son développement, d'adopter des règlements universitaires, de désigner le vérificateur et d'approuver les états financiers; bref, le rôle d'un conseil d'administration de l'institution. Les rencontres de déroulent un mercredi par mois et il peut y avoir des séances spéciales téléphoniques ajoutées au calendrier. Les personnes dédiées pour siéger au CA de l'Université Laval doivent faire preuve d'indépendance et s'engager à agir avant tout dans l'intérêt de l'Université Laval.

Président d'assemblée :

J'ouvrirais une période de mises en candidature; je veux vous informer qu'on a reçu une candidature par lettre, celle de Xavier Besson qui est actuellement élu à ce poste.

(L'observatrice Ève Gaucher se propose et présente sa candidature; le président d'assemblée fait lecture de la lettre de candidature de Xavier Besson).

Président d'assemblée :

Comme il n'y a pas d'autres candidatures sur le plancher, ce sont les deux seules que nous avons pour ces deux postes-là; ça va donc disposer du conseil d'administration. S'il y a une procédure de vote, on le fera à la fin de ce 2^e bloc. Le prochain comité, c'est le conseil universitaire, toujours pour 2 postes.

7.2.2 Conseil universitaire – 2 postes

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

Oui. À l'Université Laval, on parle souvent de bicaméralisme. En fait, on a le conseil d'administration pour les questions financières et le conseil universitaire pour toute question en matière d'affaires pédagogiques. Tel que défini par les statuts de l'Université Laval, le conseil universitaire a la responsabilité de créer des grades, diplômes et certificats, d'adopter des programmes d'études, d'adopter des règlements et des normes d'admission des étudiants, d'établir les critères de promotion des professeurs, de procéder aux nominations qui lui sont réservées, de reconnaître les centres de recherche et les instituts, d'évaluer les programmes de formation et les centres de recherche reconnus, de donner son avis au CA sur certaines responsabilités de ce dernier. Les rencontres mensuelles du conseil universitaire se déroulent les mardis de 9 h à 12 h et deux postes sont en élection.

Président d'assemblée :

Je vais ouvrir une période de mise en candidature.

Maxime Bédard, Charlotte Roy, Stéfanie Sirois-Gauthier et Daniel Girard se proposent et présentent leur candidature.

Affaires publiques et relations internationales :

Félicitation pour ta candidature, Maxime. Quelles sont les valeurs qui motiveraient tes décisions dans ton rôle de délégué au Conseil universitaire ? Comment tu te vois comme personne ? Qu'est-ce qui t'importe de défendre ? Quels sont les enjeux qui t'intéressent ?

Maxime Bédard:

C'est une excellente question. L'enjeu principal qui est traité par les différentes facultés, c'est la santé mentale des étudiants. C'est un enjeu important sur lequel on a besoin non seulement de l'opinion de la direction et des étudiants, mais aussi d'expertise et de statistiques, de résultats concrets. Ce que je m'engage à faire, c'est de prendre le temps de lire les études sérieuses, de parler à des gens qui ont des connaissances dans le domaine pour pouvoir représenter les étudiants sur des questions sensibles comme la santé mentale. Les autres questions qui peuvent toucher le conseil universitaire, les sujets chauds qui ont passé dans l'actualité, on parle du « pass or fail » en médecine, ces débats-là sont complexes, qui touchent à différents aspects des étudiants, ce n'est pas juste mon opinion qui va prévaloir — autant que moi je peux avoir une opinion préconçue là-dessus ou je peux avoir mes propres valeurs par rapport à ça — c'est vraiment de prendre le temps d'en débattre avec vous, pour avoir une vision d'ensemble des valeurs de tous et défendre les opinions de chacun.

Éducation préscolaire et enseignement primaire :

Salut Maxime. Je pense que tu as un horaire chargé. Comment tu fais pour gérer tout ça ? Si tu prends le Conseil universitaire, comment tu vas faire pour balancer ?

Maxime Bédard:

En effet, avec l'association, j'ai un horaire assez chargé. La bonne nouvelle, pour ce qui est du conseil universitaire, c'est que (inaudible) j'ai pris deux cours d'été suivis d'une recherche dirigée que j'ai faite pendant le mois d'août avec un professeur à l'Université, ce qui fait que j'ai un peu surestimé la tâche de représentant qui est exigeante, on le sait, je me retrouve avec 3 cours, j'ai donc quand même assez de temps pour — c'est un mardi par moi et j'entends me préparer la fin de semaine avant, et je vais vous harceler pour avoir votre opinion —, mais je pense avoir le temps de donner facilement 2-3 jours par mois pour m'assurer que les étudiants sont bien représentés au Conseil universitaire.

Charlotte Roy:

Au niveau implication scolaire (*inaudible, le micro a été déplacé*), je suis également dans le CA de la CADEUL... (*inaudible*) je suis vraiment intéressée par les différents programmes à l'Université et comment les améliorer.

Affaires publiques et relations internationales :

Félicitation pour ta candidature, Stéfanie. (*Inaudible au début*) ... Quels sont les enjeux qui te tiennent à cœur sur le campus ?

Stéfanie Sirois-Gauthier:

Je représenterais les intérêts de tous les étudiants en général en tant qu'étudiant sur ce conseil-là, pour que tout le monde soit favorisé, pour qu'il n'y ait pas de déséquilibre entre les bacs, entre les diplômes. Pour ta deuxième question (*ce qui me tient à cœur*), c'est l'accessibilité et la visibilité pour tout le monde. Des fois, par exemple dans la description, les chaires de recherche, on sait que ça existe, on sait ce qu'on aime, mais on ne sait pas s'il y en a une où tu veux être plus tard. C'est de l'information aux membres, ainsi que de l'accessibilité.

Gabriel Girard:

Ça fait un an que je fais au BIAPRI et je commence en droit cette année. J'aimerais m'impliquer au Conseil universitaire, représenter les étudiants et voir quels sont les programmes qu'ils aimeraient ajouter ou modifier au Conseil universitaire. L'année passée, j'ai fait le comité promotionnel (inaudible), c'est un peu mes implications étudiantes.

Affaires publiques et relations internationales :

Félicitation pour ta candidature. C'est quoi tes propositions et les valeurs qui t'animent dans tes prises de décision ?

Gabriel Girard:

Moi je suis pour le droit des étudiants. J'ai une position assez égalitaire, j'aimerais que tout le monde ait les mêmes droits au sein de l'université. C'est ce qui m'amène à représenter le conseil universitaire. Je suis prêt à écouter un peu tout le monde dans tous les programmes pour les avantager. C'est du cas par cas. C'est pas mal ce qui m'amène à prendre des décisions.

Président d'assemblée :

On va distribuer les papiers de vote et procéder à une discussion, étant donné qu'on a 4 candidatures pour deux postes, donc vous serez libres de délibérer là-dessus, dans le respect évidemment.

Médecine :

Là, on va procéder à une discussion suivie d'un vote, ou seulement une discussion ?

Président d'assemblée :

On va procéder seulement à la discussion. Je ne l'ai pas demandé encore, mais vous avez le papier dans les mains, oui on a deux candidats pour le CA. On décidera tantôt si on procède à une élection pour le CA ou pas. Je vais commencer les discussions sur le Conseil universitaire. Est-ce qu'il y a des gens qui souhaiteraient intervenir ?

Sciences et génie :

Ce sont toutes de très bonnes candidatures. Je comprends que les étudiants sont capables d'aller chercher les informations par rapport à chaque programme. Sauf que ça serait quand même le fun d'avoir une diversité, donc peut-être de ne pas élire deux personnes provenant du BIAPRI. Ce n'est pas contre eux, c'est juste une diversité que je considère importante.

Enseignement au secondaire :

Question technique, est-ce que c'est juste un vote par association ?

Président d'assemblée :

Oui. Même si votre délégation est multiple, c'est une association, un vote.

Psychologie :

(Inaudible)

Président d'assemblée :

Comme il y a deux postes, vous pouvez donner deux noms, vous pouvez voter deux fois aussi... en fait, pour chacun des postes sur un comité, vous pouvez voter pour une personne, ou vous pouvez écrire contre, donc voter pour la chaise, voter contre tout le reste des candidatas, vous

pouvez également écrire « abstention ». Mais votre droit de vote, c'est qu'il y a une seule personne qui peut écrire sur le carton de vote.

Histoire :

Je voulais savoir si vous alliez remettre les noms en place pour qu'on puisse voter plus tard.

Président d'assemblée :

Tout à l'heure, à la toute fin du bloc, on va remettre les noms pour l'ensemble des comités.

Sciences sociales :

Pour être sûr, on peut écrire 2 noms sur notre papier ?

Président d'assemblée :

Oui, mais votre partenaire si vous êtes venus à deux, ne peut pas faire la même chose. Donc, Commission des affaires étudiantes, pour 5 postes.

7.2.3 Commission des affaires étudiantes – 5 postes

Présidente :

La Commission relève à la fois du conseil universitaire et du CA de l'Université Laval. Elle peut rendre des avis sur toutes les questions qui touchent les étudiants. Parmi les questions sur lesquelles la commission s'est penchée au cours des dernières années, il y a eu la conciliation entre les études et la vie étudiante, le sentiment d'appartenance envers l'université et la persévérance et la réussite pour les étudiants de premier cycle et aux cycles supérieurs. Parmi les 7 postes étudiants, 5 sont réservés aux étudiants de premier cycle. Les séances de la commission ont lieu 2 jeudis par mois, comme le conseil universitaire, en alternance avec la commission des études.

(Karim Boudi et Ariane Jobin-Rioux se proposent et présentent leur candidature).

Président de l'assemblée :

Pour des questions, une association souhaite-t-elle se lancer ? Je ne vois personne. Donc, je vous remercie. Je vous demanderais de sortir. Alors, même principe pour la discussion, une association souhaiterait exprimer quelque chose ? Ce n'est pas le cas. On fait rentrer les candidats et on passe au comité suivant. Donc, la Commission des études, pour un poste.

7.2.4 Commission des études – 1 poste

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

Oui. La Commission des études est une des 3 commissions qui découlent du Conseil universitaire. Elle traite des affaires pédagogiques, entre autres, la création de programmes avec un grade, donc les bacs, les maîtrises et les doctorats. Et ensuite, elle produit des avis. La commission exécute aussi tous les mandats qui lui sont confiés par le Conseil universitaire. Cette année, elle va poursuivre le mandat qui lui a été donné en 2018-2019, elle va se pencher sur l'internationalisation. La commission se réunit deux fois par mois, les jeudis de 9 h à 12 h. Et un poste est disponible.

Président de l'assemblée :

J'ouvrirais une période de candidature pour ce poste. Est-ce que quelqu'un est intéressé ? On me demande de préciser que même si vous vous êtes présentés sur un autre comité et que vous avez été élu dans une première ronde, vous pouvez également vous représenter. Rien ne l'interdit. Il n'y a pas d'interdépendance entre ces comités.

Sciences et génie :

Si le poste n'est pas réélu, la personne actuellement en poste doit-elle continuer à le conserver jusqu'à réélection ?

Président de l'assemblée :

Non. Ces mandats sont à durée déterminée par les statuts de l'Université Laval. C'est à nous de le pourvoir, sinon, il est vacant. Je vais donc le clore, mais ces postes-là demeurent en élection aux séances suivantes. Ça met fin à la deuxième ronde. On peut afficher les noms à l'écran pour tous les postes. Vous avez les noms des comités pour lesquels on a reçu des candidatures. Veuillez noter que pour la Commission des études, il n'y a personne.

(Le président rappelle les modalités de vote et interpelle les scrutateurs pour qu'ils récoltent et compilent les bulletins)

Président de l'assemblée :

Donc, les résultats : pour le conseil d'administration, M. Besson et Mme Gaucher sont élus à majorité. Pour le Conseil universitaire, M. Bédard et Mme Roy sont élus à majorité. Pour la Commission des affaires étudiantes, M. Boudi et Mme Jobin sont élus à l'unanimité. J'accueillerai tout de suite une proposition de résolution pour nommer ces personnes formellement.

Résolution CAE-A19-09-20-06

Il est proposé par Biochimie, bioinformatique et microbiologie avec l'appui de Communication publique :

Que l'élection de Xavier Bessone et Eve Gaucher au poste du Conseil d'administration de l'Université Laval, de Maxime Bédard et Charlotte Roy pour les postes au Conseil universitaire, de Karim Boudi et Ariane Jobin-Rioux pour les postes à la Commission des affaires étudiantes soit entérinée.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

7.2.5 Comité de consultation de la direction des services aux étudiant-e-s – 1 poste

Affaires internes :

La Direction des services aux étudiants est en changement cette année. Il n'est pas prévu que le comité se réunisse sous sa forme actuelle cette année. Par contre, une instance de rencontre avec la direction existe tout de même où des exécutants de la CADEUL siègent pendant la transition.

Président de l'assemblée :

Donc, compte tenu de ces circonstances, on ne procédera pas à cette élection. Le Comité exécutif vous tiendra au courant s'il y a matière à procéder dans le futur.

7.2.6 Comité d'application des droits des étudiant-e-s – 3 postes

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche :

Le Comité d'application des droits des étudiants et étudiantes découle de la Déclaration des droits des étudiants et étudiantes qui est un des trois règlements principaux de l'Université Laval. Son mandat est de recevoir à la demande de la secrétaire générales les plaintes qui découle de la Déclaration des droits des étudiants et étudiantes, de proposer des moyens de redresser la situation et de faire des recommandations au bureau de la secrétaire générale. Donc, c'est un comité d'appel qui traite de la Déclaration des droits des étudiants et étudiantes qui a un pouvoir de recommandations. Il y a trois postes qui sont en élections. Toutefois le comité, lorsqu'il y a une plainte de déposer, regroupe trois étudiants ou étudiantes dont des membres de cycle supérieur donc une certaine sélection parmi les candidats et les candidates qui seront élus aujourd'hui lors de plainte formelle. Puis, il est utile quand les étudiants et étudiantes sont familiers et familière avec la déclaration des droits des étudiants et étudiantes.

Présidence d'assemblée

Merci! Est-ce que les questions sur le mandat du comité? Je n'en vois pas. Donc j'ouvrirai une période de mise en candidature, vous informer qu'on a reçu une candidature par lettre qu'on lira tantôt. Il s'agit de madame Élisabeth Gosselin. Donc est-ce qu'il y a des associations intéressées? Je vois foresterie et environnement. C'est pour vous présenter? Oui. (*Vickie Bourque se présente*). D'autres associations? Je n'en vois pas. Ça nous ferait deux candidatures pour ces trois postes-là. Dernière chance? Personne. Donc je clos cette période de mises en candidature. Je vais vous demander Madame Bourque de vous avancer à l'avant. Vous commencez à être habituée! Combien de temps elle dispose? (*Demander à la foule*) Exact! Trois minutes! Quand vous êtes prête...

(Vickie Bourque présente sa candidature; le président d'assemblée fait lecture de la lettre de candidature d'Élisabeth Gosselin)

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a une association qui aimerait exprimer quelque chose sur l'une des candidatures que l'on a?

Psychologie

Allô! Ben je sais qu'ils sont deux pour trois postes-là, mais juste pour souligner qu'Élisabeth s'est une fille qui très organisée et vraiment à son affaire donc c'est une bonne candidature.

Présidence d'assemblée

Merci beaucoup! Autres commentaires? Je n'en vois pas. On peut faire entrer madame Bourque. On précédera tantôt à l'élection si besoin. Ça dispose donc du comité d'application des droits étudiants.

7.2.7 Comité de discipline – 15 à 20 postes

Présidence d'assemblée

Avec 15 à 20 postes à pourvoir et vous verrez c'est plus simple que d'habitude.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Oui donc le comité de discipline agit en quelque sorte en tant que jury lors des comités de disciplines. Dans un premier temps, les comités de disciplines c'est les endroits qui traite des étudiants et des étudiantes qui sont accusés d'infractions au bon ordre ou d'infractions aux études tel que le plagiat. C'est en fait le comité qui détermine si ces étudiants et ces étudiantes-là sont coupables tel que prévu dans le Règlement disciplinaire. Sur tous ces comités disciplinaires-là, il y a un étudiant ou une étudiante qui siège de préférence quelqu'un du même cycle. Donc le comité cherche actuellement énormément de postes. Toutefois sachez pour chaque comité de discipline, la commissaire demande vos disponibilités puis choisit un membre de la communauté étudiante en fonction des disponibilités qui seront données. Donc c'est un comité qui énormément important. Toutefois, ça ne demande pas beaucoup de votre temps.

Présidence d'assemblée

Des questions pour ce comité-là? Son mandat?

Affaires publiques et relations internationales

Est-ce que c'est possible de poser ma candidature même si je suis scrutateur?

Présidence d'assemblée

Pour ce comité-là, je dirais que oui. C'est une banque de candidature qu'on cherche à avoir. D'autres questions là-dessus?

François Coulombe-Rozon, Jean-Michel St-Pierre, Ariane Jobin-Rioux, Bradley Darbyson, Antoine Blaquièrre, Samuel Bélanger, Marc-Antoine Tourville, Alexandre-Xavier Montbleau, Jordan Tremblay, Anthony Valois, Jad El-Hajj Sleiman, Jérôme Gravel, Raphaël Boucher, Fabien Tremblay, Vickie Bourque et Louis-Philippe Beaulieu se proposent.

Présidence d'assemblée

Merci beaucoup! Est-ce qu'on a oublié quelqu'un? Pour toutes les candidatures, on va vous le rappeler à la toute fin, mais pour tout le monde qui se sont présentés aujourd'hui, il y a une feuille à remplir avec vos coordonnées. Ça dispose du comité de discipline.

7.2.8. Comité-conseil en lien avec la Politique relative aux étudiant-e-s parents – 1 poste

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

Oui, donc tel que prévu par la nouvelle politique relative aux étudiantes et étudiants parents qui entraine en vigueur en septembre. Il y a un comité-conseil qui a été créé en lien avec la politique. Entre autres, le mandat de ce comité-conseil sera en fait d'examiner les questions qui seront en lien avec le politique et aussi de contribuer directement et indirectement à l'amélioration de la condition de vie des étudiants et étudiantes qui sont aussi parent dans le but de favoriser leur réussite universitaire. Puis, par la suite, faire des compte-rendu au vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes. Donc globalement, la mission du comité c'est de travailler vers

l'amélioration de la condition étudiante des étudiants parents. En autres avec la révision de la politique qui est nouvellement en vigueur. Note importante ; la personne qui sera élu à ce comité doit aussi être élu une personne qui est parent-étudiant. Donc la CADEUL s'est permis de contacter l'APETUL dans le but de recevoir des candidatures.

Présidence d'assemblée

Il a des questions sur le mandat de ce comité-là? Vous aurez retenu qu'il faut être parent étudiant pour y siéger. Je vais ouvrir une période de candidature et vous informer d'ors et déjà que Monsieur Pier-Alexandre Desrosiers, qui je crois est issu de ce contact-là avec l'APETUL, soumet sa candidature par lettre. Malgré tout, est-ce qui a une association qui souhaiterait se présenter pour le poste? Je ne vois personne peut-être que personne est illigible non plus. Je vais donc clore cette période de mise en candidature.

(Lecture de la lettre de candidature de Pier-Alexandre Desrosiers)

7.2.9. Comité-conseil étudiant du programme Mon Équilibre UL – 1 poste

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

En fait, c'est le même poste qui était en élection lors du caucus d'août. Toutefois, il y a deux postes à pourvoir, il nous en reste un des deux à combler. Donc, le mandat du comité-conseil étudiant de Mon équilibre UL. C'est en fait de développer un projet global de promotion de la santé auprès des étudiantes et des étudiants et par extension le personnel. Donc, ça vise l'acquisition de saines habitudes de vie. Puis, ça s'inscrit aussi dans le volet social du développement durable. À titre d'exemple, c'est en fait le comité qui a fait en avril dernier la chasse au trésor avec que les bouteilles d'eau sur le campus. Donc le mandat du comité sera de globalement de contribuer à des projets de ce genre. Ça demande en fait deux à trois rencontres par session.

Présidence d'assemblée

Merci de noter qu'il y a une erreur à l'écran. Ce n'est pas le bon comité. C'est ce qui est sortie de la bouche de madame Bourque qui est valide et non ça. Des questions sur le mandat du comité Mon équilibre UL? Non. Donc pour un seul poste pour ce comité, j'ouvrirais une période de mise en candidature. Est-ce qu'une associations ou quelqu'un est intéressé? C'est important! Aller! Il faut bouger dans la vie et bien manger. Non personne? Il n'y a personne qui les pommes et poires les ont inspirés à l'entrée. Je vais arrêter mes jokes plates et donc clore ça, mais vous ne vous en sortez pas! Ça va être en élection aux prochaines séances anyway. Donc voilà, on va clore le tout. Ça met fin aux comités auquel on a à traiter pour les élections. Je vais simplement vérifier et vous me confirmer qui n'y a pas plus de candidatures que de postes. Je vous demander la même chose qu'au premier bloc. En fait, je vais tout simplement demander dans des termes plus clairs : est-ce que quelqu'un demande le vote sur l'un ou l'autre de ces comités-là sachant qu'on a pas de véritable élection si je peux dire. Personne? Donc tout le monde est prêt à adopter à nommer ces personnes-là comme étant élues à l'unanimité à chacun des postes. J'accueillerai une proposition dans ce sens d'une association.

Résolution CAE-A19-09-20-06

Il est proposé par Théologie et sciences religieuses avec l'appui de Science et génie :

Que l'élection de Vickie Bourque et Élisabeth Gosselin au poste du Comité d'application des droits des étudiant-e-s, de François Coulombe-Rozon, Jean-Michel St-Pierre, Ariane Jobin-Rioux, Bradley Darbyson, Antoine Blaquièrre, Samuel Bélanger, Marc-Antoine Tourville, Alexandre-Xavier Montbleau, Jordan Tremblay, Anthony Valois, Jad El-Hajj Sleiman, Jérôme Gravel, Raphaël Boucher, Fabien Tremblay, Vickie Bourque et Louis-Philippe Beaulieu pour les postes au comité de discipline et Pier-Alexandre Desrosiers pour le poste au Comité-conseil en lien avec la Politique relative aux étudiant-e-s parents soit entérinée.

Aucune demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

Félicitation et merci de votre patience pour ces élections!

8. Autres sujets - Date de la prochaine séance

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

La prochaine séance ordinaire sera le 25 octobre 2019 dans cette merveilleuse salle comme à l'habitude.

8. Autres sujets – Événement des associations

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Donc s'il y a des associations qui souhaitent partager leurs événements pour qu'on puisse tous y être.

Présentation des activités des associations

Vice-présidence aux affaires externes

Bonjour à toutes et à tous, tel que mentionné au dernier caucus, on coorganise la Semaine pour l'avenir, qui est une semaine d'activités de sensibilisation à l'environnement, qui aura lieu du 23 au 27, donc la semaine prochaine. Je vais vous faire un court résumé des activités de la semaine. Donc, pour le lundi, il va y avoir la création d'une bannière collaborative en vue de la marche du vendredi, pour le mardi, il va y avoir des brigades de sensibilisation à la gestion des déchets; pour le mercredi, l'Université Laval va présenter son bilan de gaz à effet de serre puis tenir un atelier participatif sur le plan pour les années à venir, pour le jeudi, il va y avoir des ateliers interactifs, et un 5@7 le soir et puis le vendredi ce sera le 27 septembre donc la manifestation. Voilà! Bien hâte de vous voir tout au long de la semaine prochaine!

Vice-présidence aux affaires internes

Petit rappel pour le camp de formation du 12 et 13 octobre! Les inscriptions sont officiellement lancées ! Vous avez jusqu'au 27 septembre pour inscrire votre association. Je vous rappelle que le formulaire est disponible sur le groupe Facebook du caucus et vous a été envoyé sur l'adresse courriel de votre association étudiante dès aujourd'hui.

Pour celles et ceux qui sont moins familiers avec le camp de formation. C'est une fin de semaine de formation qui a lieu chaque année à l'automne et à l'hiver. Nous organisons des formations, ateliers et conférences qui couvrent divers sujets. Plus d'informations à venir concernant l'horaire des formations et les choses que vous devrez apporter pour la fin de semaine :)

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

Nous vous invitons toutes et tous à venir festoyer avec nous sous le chapiteau du Grand Axe le 26 septembre, soit jeudi prochain, pour le classique Oktoberfest! Bière, bouffe et ambiance de feu seront au rendez-vous, en plus de performances musicales par les Kinthead et Simon Kearney! Les billets sont en ventes sur lepointdevente.ca et comprennent aussi des options pour les gens ne désirant pas consommer d'alcool et les gens ayant déjà leur chope des deux dernières éditions!

8. Autres sujets – Bière post-caucus

Vice-présidence aux affaires socioculturelles

On vous invite donc toutes et tous au Temps perdu pour le traditionnel breuvage postcaucus!

8. Autres sujets – Point joie

Quiz sur les élections fédérales

8. Autres sujets – Jeu du mois

Vice-présidence aux affaires internes

Au dernier caucus, nous vous avons demandé de nous envoyer des photos qui démontre les aspects du plaisir et du respect de vos costumes d'intégrations. Voici donc quelques images des intégrations d'enseignement primaire, d'administration et de médecine !

9. Clôture de la séance

Résolution CAE-E19-08-25-06

Il est proposé par Sciences sociale, avec l'appui de Géologie et génie géologique:

Que la séance du 20 septembre 2019 soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Bénédicte Desbiens

Vice-présidente aux affaires institutionnelles